



COMMUNE DE RUMIGNY

INFORMATIONS DE JUILLET 2026

Permanence des élus le mardi de 18h à 19h30
et de la secrétaire de mairie le vendredi de 9h à 12h

 www.rumigny.fr  mairie.rumigny@gmail.com

 03 22 42 05 52

Calendrier

Vendredi 3 : Club karaoké à 18h00 à la bibliothèque de Rumigny (voir infos ci-contre)

Lundi 6 : La Toscane propose ses pizzas devant la Mairie à partir de 17h30.

Lundi 13 : Collecte des bacs jaunes.

Lundi 13 : Pique-nique républicain dès 19h00 puis retraite aux flambeaux à 22h00. Rendez-vous sous le préau de l'école (plus d'informations sur le flyer joint).

Mardi 14 : Célébration du 14 juillet, tous les habitants sont conviés à la cérémonie de commémoration à 11h30 devant le monument aux morts que les enfants sont invités à fleurir.

Vendredi 17 : Club karaoké à 18h00 à la bibliothèque de Rumigny

Lundi 27 : Collecte des bacs jaunes.

Club Karaoké

Chaque 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois à 18h00, retrouvez le club de karaoké à la bibliothèque de la commune.

Renseignements auprès de M. Jean-Claude QUIERTANT au 06.30.02.30.64

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de la gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile.

Suivez le lien suivant : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Tonte et travaux de bricolage

Les horaires à respecter concernant les tontes et les travaux de bricolage bruyants sont :

- ☞ du **lundi au vendredi** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- ☞ le **samedi** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ☞ le **dimanche** et les jours fériés de 10h00 à 12h00

Permanences des adjoints

En juillet et août, les permanences du mardi de 17h à 18h (travaux) et du mercredi de 18h à 19h (questions sociales) seront assurées après une prise de rendez-vous via la messagerie de la commune : mairie.rumigny@gmail.com

Fermeture de la bibliothèque

La bibliothèque sera fermée pour congés estivaux à compter du 2 juillet. Réouverture le 26 août.

Fête de la commune

La fête de la commune aura lieu les **22 et 23 août**. Manèges enfantins sur le terrain scolaire.

Soirée « paëlla » le **samedi 22** de 19h à 23h.

Réderie organisée par le comité des fêtes le **dimanche 23**.

Coût de l'emplacement : 6€ les 4 mètres, 12€ le 8 mètres, etc.

Réservations par courriel à privilégier : rederie.rumigny@gmail.com ou contactez Hubert au 06 33 34 88 63.

Clôture des réservations le vendredi 21 août.